

ministère du Travail
et des Affaires Sociales

100

Rapport

1910

311711995

157

ENFANTS: Avenir du Rwanda

Rapport du Ministère du Travail et des Affaires Sociales
en collaboration avec l'UNICEF sur les enfants dans les circonstances difficiles

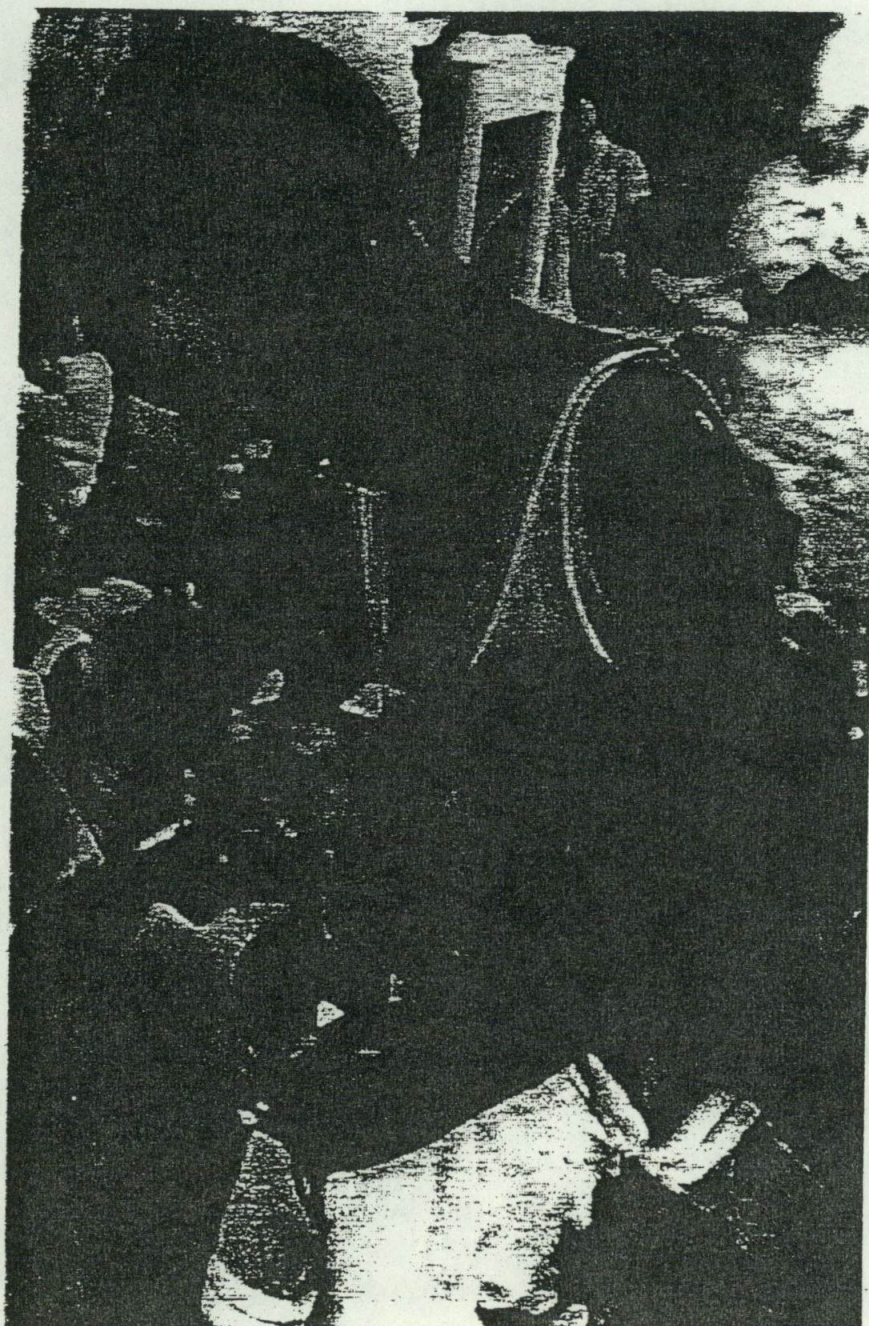
31 juillet 1995 - N° 2



ENFANTS: Avenir du Rwanda

Rapport du Ministère du Travail et des Affaires Sociales
en collaboration avec l'UNICEF sur les enfants dans les circonstances difficiles

31 juillet 1995 - N° 2



APERÇU GÉNÉRAL

Développement politique

Des lois regissant les centres d'accueil pour enfants non-accompagnés au Rwanda viennent d'être mises sur pied par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales (MINITRASO) en collaboration avec le Ministère du Famille et de la Promotion Féminine (MIFAPROFE), le Ministère de la Réhabilitation et Réintégration Sociales (MINIREISO) et avec l'assistance technique de Save the Children-UK.

Pour promouvoir les droits de l'Enfant et de la Femme au Rwanda, le MIFAPROFE en collaboration avec les autres ministères, a lancé un projet de révision légale. Les principaux buts de cette initiative sont les suivants:

- ▶ L'adoption d'une nouvelle législation en conformité totale avec la Convention des Nations Unies contre la Discrimination des Femmes;
- ▶ La création d'un Code de l'Enfance Rwandais;
- ▶ La création des cours spéciales pour enfants.

Pour atteindre ces objectifs, le MIFAPROFE, en collaboration avec les ministères partenaires et les membres du parlement, a créé deux commissions nationales, l'une chargée de la révision légale pour les enfants, l'autre pour les femmes.

La Commission Nationale pour les droits de l'enfant sera subdivisée en six sous-commissions avec pour chacun une thème spécifique:

- ▶ Famille et Code Civil;
- ▶ Travail et Code Commercial;

- ▶ Code Criminel;
- ▶ Education et Santé;
- ▶ Adoption, Tutelle, Héritage;
- ▶ Sous-commission composée des enfants.

La première réunion de cette commission est prévue pour le 8 août 1995. Elle réunira, en plus des ministères, des organisations internationales et autres associations et des parlementaires. Ce réunion aura pour but la constitution des sous-commissions et l'établissement d'un calendrier des activités de la commission.

Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales (MINITRASO) a établi un Fond de Solidarité Nationale pour les Orphelins (FONASOR) avec pour objectif de secourir tous les enfants non-accompagnés. Un groupe des bienfaiteurs nationaux et internationaux ont commencé à montrer leur soutien à cette politique du gouvernement. Tel est le cas de: BP/FINA, BCR, TRANSINTRA, BK, Ets RAMJI, SOMECA, NAHV, SONATUBES, Rwandex SA, BRALIRWA, Centre IWACU, Hotel UMUBANO, SORAS, Ets JOBAN PUTRAS.

Le Programme Alimentaire Nutritionnel (PAN) est un programme du Ministère de la Santé (MINISANTE), MINITRASO, et MINIREISO avec l'assistance du Programme Alimentaire Mondiale (PAM), le Banque Mondiale et l'UNICEF. Le programme vise à appuyer le bien-être nutritionnel de 7.000 enfants vivant dans les centres d'accueil les plus nécessiteux.

Le Ministère de la Jeunesse et des Mouvements Associatifs (MIJEUMA) et l'UNICEF développent un programme visant à pourvoir aux besoins spéciaux des adolescents. La jeunesse représente une catégorie d'enfants très vulnérables, en terme d'éducation et au point de vue socio-économique:

- ▶ A peu près 80% n'accèdent pas à l'enseignement secondaire et supérieur ;
- ▶ La plupart manquent la formation professionnelle et sont incapables de trouver un emploi qui leur convient;
- ▶ Beaucoup d'adolescents ont été orphelins pendant la guerre, alors qu'ils sont trop âgés pour être admis dans les centres;
- ▶ Les grandes disparités sociales, économiques et culturelles séparent les groupes de jeunes rwandais qui rentrent de pays variés de ceux qui étaient au pays avant la guerre.

Le MIJEUMA est en train de développer un programme, avec l'appui de l'UNICEF, qui comprend les activités suivantes en faveur de la jeunesse: une étude des programmes existants sur la situation de la jeunesse; appui aux structures administratives, aux réseaux, aux activités socio-économiques, aux activités de promotion sanitaire, à l'éducation civique, aux centres de formation pour la jeunesse; et au développement de sites de travail dans les préfectures.

Pour s'assurer que la formation et les activités données seront appropriées à l'âge et correspondantes aux besoins de la jeunesse, le MIJEUMA en collaboration avec l'UNICEF ont élaboré deux questionnaires d'enquête pour connaître les besoins de la jeunesse. Le premier questionnaire destiné à 5.000 jeunes sera facile et direct alors que le deuxième, plus détaillé, s'adresse à 500 adultes qui s'occupent des jeunes.

Le MIJEUMA est en train de mettre en place une commission qui examinera les questions et les soucis des enfants de la rue et des adolescents non-accompagnés. En plus de cette commission, le MIJEUMA consacra une page à la discussion de la

jeunesse et des adolescents dans le journal *Hope Unlimited*, avec l'appui de l'UNICEF.

Promotion et Convention sur les Droits des Enfants

Le MINTRASO, avec l'appui de l'UNICEF, est en train d'établir un système d'information sur les enfants vulnérables pour le suivi de l'application de la *Convention sur les Droits de l'Enfant (CDE)* au Rwanda. Ce rapport est le résultat des données collectées pendant la période précédente. Dans le souci d'avoir plus d'informations et de mieux présenter la situation de ces enfants, ce rapport sera produit chaque deux mois (le rapport prochain sera produit à la fin septembre 1995).

Le Comité National Olympic et le MIJEUMA sont en train d'organiser un marathon des enfants pour accroître le fonds pour l'Equipe Nationale du Rwanda et promouvoir la *Convention sur les Droits de l'Enfant*. Il a été proposé que pendant la course, chaque enfant puisse courir un kilomètre et remettre un baton- qui devrait être une copie réelle de la marque CDE- au coureur suivant. L'UNICEF soutiendra l'événement.

L'UNICEF est en train de travailler sur la publication de la *Convention sur les Droits de l'Enfant* en Kinyarwanda. Le SCF-USA et Hagaruka ont contribué à la traduction.

La section de l'UNICEF Enfant dans les Circonstances Spécialement Difficiles (CEDC) dirige un concours de dessins sur les droits des enfants, comme il a été annoncé sur les antennes de Radio Rwanda. Tous les enfants intéressés (jusqu'à 18 ans) sont priés de remettre leurs dessins qui reflètent leurs idées sur leurs droits en tant qu'enfants. Les prix seront des matériels

scolaires et un trophée. Les dessins à remettre doivent comporter le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant et doivent être envoyés à la section 'CEDC' au siège de l'UNICEF à Kigali.

Des discussions continue entre le gouvernement et l'UNICEF sur le lancement d'un programme basé sur la communauté pour la promotion et l'application de la Convention sur les Droits de l'Enfant dans les préfectures. Le programme 'CEDC' de l'UNICEF et la section de l'Education sont en train de développer les matériels de promotion additionnels sur la Convention sur les Droits de l'Enfant qui seront utilisés par les communautés locales.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme Opération sur le Terrain au Rwanda (UNHCDH), a depuis un certain temps commencé à organiser des réunions sur les droits de l'homme, comprenant les droits de la Femme et les droits de l'enfants. Ces événements éducationnels se sont ciblés sur la population rurale et les bourgemestres dans les préfectures. L'UNHCDH est aussi en train de créer un bulletin d'information intitulé le Amahame dont l'intention est d'être un forum pour les discussions sur les droits de l'homme. En outre, une section a été créé dans la section d'Education / Appui Technique au UNHCDH pour converger sur la protection est les questions des droits de l'homme pour les enfants.

Réunions

Enfants de la Rue: au centre IWACU, le 19/7/95 la réunion prochaine n'est pas encore programmée. de la préfecture de la ville de Kigali. Vous êtes donc prié de contacter la PVK directement Jean Paul Munyandamutsa pour la date et heure de la réunion d'Août.

Table Round Psychosociale: à l'UNICEF, le 28/8/95 à 14.00 h.

Enfants dans les Centres: à l'Hôtel Méridien, le 31/07/1995: une réunion sur l'établissement des lois régissant les centres.

Activités Psychosociales pour les Enfants

Le Centre National pour le Rétablissement des Traumatisés a été ouvert le 19/6/95 à Kigali. Le centre a été un projet conjoint du MINIREISO et l'UNICEF avec l'appui consultatif des Ministères de la Santé, de la Famille et de la Promotion Féminine, de la Jeunesse, de l'Education, et du Travail et des Affaires Sociales.

Un cours de formation intensif de six semaines a commencé le 17/7/95 pour un deuxième groupes de conseillers sur le traumatisme. La formation comprend le travail sur le terrain et l'étude sur les sujets suivants: développement de l'enfant, perte et attachement, douleur et perte d'un parent, techniques de conseils de base, théorie sur le traumatisme, méthodes de soulagement de traumatisme.

Le MINIREISO et l'UNICEF ont terminé le recrutement des corps administratif et technique pour les Centre des Traumatisés.

L'Equipe de Traumatisme de l'UNICEF a depuis un temps commencé à établir deux brochures psychosociales sur le traumatisme en Kinyarwanda. L'une destinée aux enfants est intitulée 'Ce qui Cause les Mauvais Souvenirs' serait disponible pour la distribution en Août; l'autre aux parents s'intitule 'Aider les Enfants à Guérir des Mauvais Souvenirs', est en train d'être revue par les partenaires.

Une enquête nationale sur l'exposition des enfants aux traumatismes de guerre

continue sous la direction du MINIREISO et l'UNICEF. L'enquête a pour objectif de présenter une donnée de base sur le degré de traumatisme des enfants une année après le génocide. Un échantillon de 2.200 enfants vivant en familles ou dans les centres des 11 préfectures a été pris au hasard.

Aujourd'hui, les données préliminaires suivants sont disponibles sur 200 enfants âgés d'entre 8 et 19 ans (99.5% sont de 8 à 16 ans) dans les centres d'enfants dans les préfectures de Gitarama et Butare (58.1% garçons et 41.9% filles):

- ▶ 92,8 % ont connu les actes de crime de guerre dans leurs familles;
- ▶ 90,4 % ont vu des cadavres ou quelques parties de corps humains;
- ▶ 81,3 % ont vu quelqu'un en train d'être blessé ou tué;
- ▶ 67,7 % ont vu des massacres et des blessures par machettes;
- ▶ 65,2 % ont assisté aux massacres de groupes;
- ▶ 63,6 % ont été menacés de mourir;
- ▶ 62,0 % avaient à se cacher pour 4 à 8 semaines pour la survie pendant la guerre;
- ▶ 47,5 % ont vu comment les membres de leurs familles étaient tués;
- ▶ 44,9 % ont vu comment les enfants étaient tués ou blessés par d'autres enfants;
- ▶ 36,4 % ont vu le viol et l'attaque sexuelle.

À présent, les résultats montrent les niveaux similaires de l'exposition au traumatisme comme révélé dans les enquêtes précédentes. Les données seront utilisées pour trois objectifs:

- ▶ pour établir la grandeur de la réaction à la peine des enfants de centres et des communautés et pour comparer les niveaux de traumatisme entre et parmi les

groupes;

- ▶ pour analyser l'efficacité des interventions de formation;
- ▶ pour aider à la planification du programme à venir.

IDENTIFICATION, RECHERCHE, et RÉUNIFICATION FAMILIALE

Le nombre total des enfants qui ont été séparés de leurs familles naturelles au Rwanda est estimé à 45.000- y compris les enfants de centres, de familles d'accueil, de prisons, de groupes militaires, de la rue, de familles d'enfants, et d'autres familles vulnérables (voir Annexe A, 'Les Enfants Séparés au Rwanda').

Les agences partenaires continuent à identifier et à repérer les familles des enfants qui ont été séparés de leurs familles. Il n'y a pas une seule cause pour les séparations, mais chaque cas est spécifique à une famille.

Les enfants non-accompagnés ne sont pas présumés orphelins. Beaucoup ont été accidentellement séparés de leurs familles, d'autres ont fui ou ont été abandonnés par leur familles, ou séparés des parents comme résultat de perte des droits parentaux tels que quand un parent est détenu.

Beaucoup d'enfants au Rwanda sont pris en charge par les centres ou d'autres adultes quand leurs familles, en dépit de leurs meilleurs efforts, sont incapables de satisfaire les besoins de survie de base de leurs enfants. La pauvreté est l'un des principaux facteurs de séparation familiale.

Reconnaissant les raisons variées et complexes pour les séparations, les agences qui se sont engagées dans la recherche active

abordent ce problème de différentes approches:

- ▶ la réunification active;
- ▶ la prévention de séparation par l'assistance des familles vulnérables. (Voir section sur familles d'accueil / vulnérables)

Des procédures de recherche et de réunification ont été développées par SCF-UK comme partie de directives devant régir les centres des enfants non-accompagnés.

En coordination avec d'autres ONGs, la CICR continue à actualiser les dossiers des enfants vivant dans des centres deux fois par mois pour enregistrer les mouvements des enfants et SCF-UK continue à identifier les enfants séparés vivant dans des familles d'accueil des communautés. Au cours du mois dernier, un recensement général a été entrepris pour actualiser les chiffres et les détails d'enregistrement des enfants de centres.

Pour des raisons d'enregistrement, les agences et les personnel des centres pourraient informer la CICR des centres nouvellement créé et des centres où les enfants n'ont pas encore été enregistrés, ainsi que les détails sur les enfants placés en familles d'accueil. Dans ce sens, les données de recherche peuvent être actualisées régulièrement et les mouvements des enfants contrôlés pour appuyer les efforts de réunification familiale.

Dans le sud-ouest, les autorités locales et les agences oeuvrant dans les centres ont commencé à utiliser une nouvelle méthode de recherche et de réunification avec l'appui de l'UNICEF. L'approche a été d'identifier les communes d'origine des enfants vivant dans les centres et d'envoyer les travailleurs ou agents sociaux des centres dans ces communes pour repérer les mères de ces enfants. Il y a eu des rencontres de la

population organisées par les autorités de secteur pour aider à identifier différents membres de familles.

Une fois identifiées les mères bénéficient des facilités de transport jusqu'aux centres où se trouvent les enfants. La méthode a fait preuve d'une efficacité particulièrement pour le cas de jeunes enfants qui ont été séparés de leurs parents lors de la fermeture des camps de déplacés, car ces jeunes enfants ne pouvaient donner aucune information sur leurs familles pour faciliter la recherche. Aujourd'hui sur 104 mères conduites aux centres, 35 réunifications ont eu lieu - taux de succès de 34 %. On espère que cette méthode peut s'étendre sur d'autres régions du pays.

Les photos des enfants non-accompagnés sont de plus en plus utilisés pour appuyer les efforts de la recherche. Le SCF-UK et la CICR disent qu'en préfectures de Gitarama, Kibuye, Kigali-ville et rurale, et Kibungo, des rencontres régionales ont été organisées pour expliquer les procédures de la recherche et de réunification; et pour donner aux parents et aux membres de familles l'occasion de chercher les photos de leurs enfants égarés sur les panneaux d'affichage. Les travailleurs sociaux sont disponibles, après qu'une identification est faite, à assister dans le processus de réunification.

L'UNICEF est en train de développer une série d'affiches de photos pour informer le public sur la façon de retrouver un enfant égaré.

L'UNICEF et les agences partenaires comme la CICR et le SCF-UK ont identifié d'autres groupes des enfants vulnérables qui demandaient l'enregistrement et la recherche, y compris à peu près 2.400 enfants démobilisés de l'armée et 151 enfants détenus dans le Centre de Gitagata. Les agences sont en train de développer les

stratégies appropriées pour l'identification des ces enfants et pour la recherche des membres de leurs familles.

Les agences oeuvrant pour la recherche active se heurtent à un certain nombre d'obstacles à la réunification. Souvent après qu'un enfant ait vécu dans un centre pour une longue période, il/elle peut refuser de quitter ce milieu de sécurité en termes d'amis qu'il/elle a connus au centre et à l'école pour vivre avec les membres de sa famille, surtout si l'enfant ne vivait pas avec ces membres de la famille avant la guerre.

Aussi, quand bien même les membres de la famille sont retrouvés, une réunification peut être freiné si la famille n'a pas le minimum nécessaire pour supporter le nouveau venu.

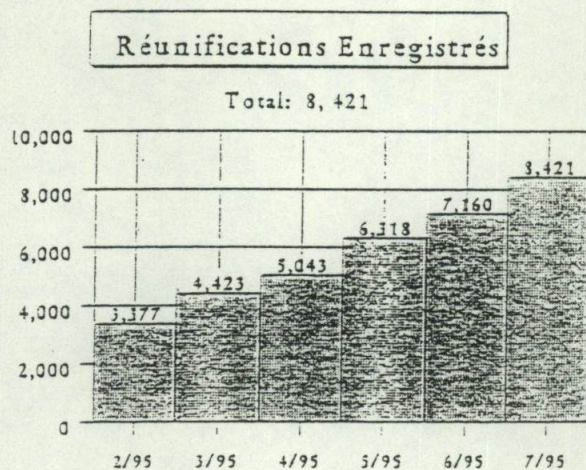
Beaucoup de familles ont exprimé un intérêt d'accueillir les enfants après l'annonce de l'engagement d'accueil en Juin. Les agences oeuvrant dans les centres des enfants ont commencé à identifier les familles d'accueil volontaires pour un placement prochain. CONCERN, par exemple, a commencé à former les assistants sociaux provenant de différents centres sur l'identification des familles d'accueil et sur les détails du contenu et de l'utilisation de l'engagement d'accueil.

En agrément avec le soutien du droit de l'enfant de vivre avec sa propre famille, les agences continuent à explorer toutes les possibilités de réunification familiale avant de placer l'enfant dans l'ambiance d'accueil.

Pour améliorer les méthodes de recherche et de réunification pour l'avenir, les agences sont priées de s'assurer de la maîtrise des conditions finales de la réunification familiale- s'il s'agit d'une recherche initiée par la famille ou par l'ONG/ou/le personnel du centre concerné- sur la fiche de rapport mensuel pour le centre.

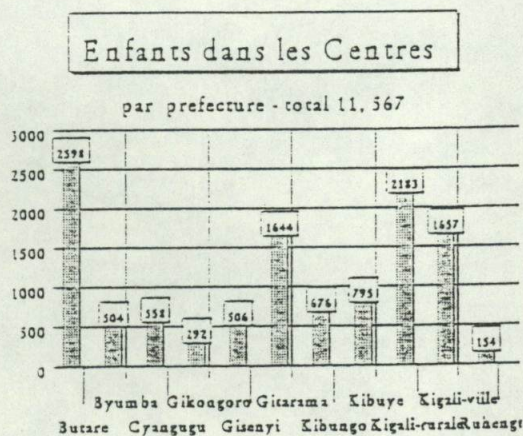
Les agences qui oeuvrent dans la recherche des enfants séparés dans les communautés sont aussi priées de donner les information régulières sur le nombre des enfants réunifiés par la méthode au MINTRASO et à l'UNICEF, section CEDC.

Aujourd'hui 8.421 réunifications ont été identifiées par les agences partenaires et les centres au Rwanda (7/94 - 7/95, voir Annexe B, 'Réunifications Identifiées au Rwanda').



LES ENFANTS dans des CENTRES

11.567 enfants vivent dans 77 centres au Rwanda (voir en annexe, "Centres des Enfants non-Accompagnés", liste des centres, agences et nombre de réunification enregistrées par les centres).



Le MINTRASO, en collaboration avec le MIFAPROFE et le MINIREISO avec l'appui technique du SCF-UK a développé un projet des lois régissant les centres. Les directives cherchent à standardiser les niveaux minimaux de la responsabilité et des services dans les centres avec un accent particulier sur le développement des activités de la recherche et de réunification de famille dans chaque centre. Les lois proposées couvrent les domaines suivants:

- création d'un nouveau centre;
- administration du centre;
- accueil des enfants dans les centres;
- personnel des centres;
- inspections des centres par le gouvernement;
- bâtiments appropriés aux centres;
- procédures d'enregistrement, recherche et de réunification familiale;
- procédures de placement en famille d'accueil;
- fermeture d'un centre.

Le gouvernement a programmé de distribuer le rapport final des régulations aux ministères, aux ONGs et aux autres associations oeuvrant dans de centres le 31/7/95 dans une réunion organisée par MINTRASO à l'Hôtel Méridien à 9.00 h.

Pour contrôler les conditions des enfants dans les centres comme il l'est demandé par les nouvelles lois, le MINTRASO et l'UNICEF ont créé une fiche de rapport mensuel pour les centres qui comprend l'information et les placements d'accueil des enfants dans des centres ainsi que leur accès aux services de base. Les centres sont priés de remplir la fiche à la fin de chaque mois et la remettre au représentant préfectoral du MINTRASO ou à Kigali au Ministère directement (voir annexe attachée, 'Statistiques des Centres ENA).

Treize centres en préfetures de PVK, Butare, et Kibuye ont déjà donné ces rapports mensuels. Les données suivantes sur 1.571 enfants vivant dans ces centres sont disponibles:

Âge:

- 10 % des enfants ont entre 0 - 2 ans d'âge;
- 16 % ont entre 3 - 5 ans;
- 44 % ont entre 6 - 12 ans;
- 23 % ont entre 13 - 15 ans;
- 7 % ont 16 + ans.

Recherche:

- 20 % des enfants dans les centres n'ont pas encore été enregistrés. (Ce chiffre reflète presque exclusivement les 258 enfants du Centre Hope and Care de Gikondo, PVK qui n'ont pas encore été enregistré);
- 91 % des réunifications à partir des centres ont été réalisées par les ceux qui ont des programmes de recherche active.

Education:

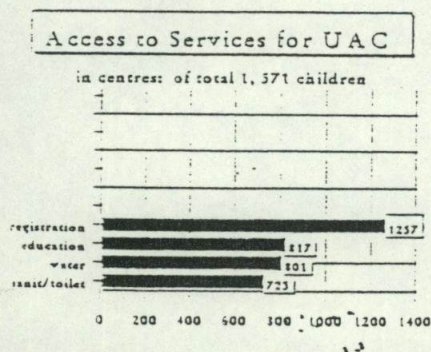
- ▶ 52 % des enfants sont des écoliers (y compris beaucoup qui ont plus de 12 ans).

Santé:

- ▶ La malaria, la teigne, la grippe/infection respiratoire, la diarrhée, et la galle sont les maladies les plus fréquemment rapportées.
- ▶ 9 cas de malnutrition ont été remarqués;
- ▶ 15 enfants handicapés ont été rapportés:
 - 4 handicapés mentaux;
 - 10 handicapés physiques (y compris 4 qui ont souffert des blessures de mine ou de machette); 1 non spécifié.
- ▶ *(Une information spécifique à la vaccination n'a pas été donnée par les centres suite à l'inadaptation des questions sur ce point; vous êtes prié de voir en annexe la fiche 'Statistiques des Centres ENA' révisée. Elle pose des questions plus définies en matière de santé pour des périodes de rapports prochains).*

Eau et Assainissement

- ▶ 49 % des enfants vivent dans des centres qui font état de l'insuffisance en quantité d'eau;
- ▶ 54 % des enfants vivent dans des centres qui ont des infrastructures hygiéniques/de toilettes inadéquates.



En revoyant les données sur ces centres, les observations suivantes peuvent être dégagées:

Âge: Presque la moitié des enfants vivant dans les centres sont en âge scolaire. Etant donné que beaucoup de centres donnent leur programme d'éducation ou payent les frais scolaires pour les enfants qui sont scolarisés au niveau local, les parents démunis peuvent considérer les orphelinats comme une forme d'école à internat ou comme une occasion d'une éducation gratuite pour leurs enfants. Autres 26 % des enfants sont entre 0-5 ans d'âge, une période délicate du développement de l'enfant, où la responsabilité de la famille est essentielle. 30 % des enfants constituent les adolescents qui eux aussi cherchent la protection et les occasions d'éducation dans les centres, qui manquent l'habileté vocationnelle et l'appui familial pour mener une vie indépendante.

Education: Il est remarquable que le nombre d'enfants qui vont à l'école est supérieur au nombre d'enfants âgés de 6 - 12 ans. Clairement, les disparités éducationnelles (enfants trop âgés qui restent au niveau primaire, doublés de l'accès à l'éducation gratuit peuvent encourager les parents à placer leur enfants dans des orphelinats ou les adolescents plus âgés de venir volontiers aux centres. Comme la politique du gouvernement tient à ce que les enfants des centres soient scolarisés au niveau local, plutôt que de suivre de programmes d'éducation parallèles dans les centres, ceci est un domaine qui apparaît demander plus d'investigations pour les Ministères de l'Education et des Affaires Sociales et les agences partenaires.

Recherche et Réunification

Familiale: Presque toutes les réunifications à partir des centres se sont passés aux centres grâce aux programmes de la recherche active. Ceci doit accentuer l'urgence de former les équipes des centres

où de tels programmes n'existent pas. La formation doit insister sur l'importance et les avantages de soins familiaux aux détriments des soins reçus dans les centres, et le rôle que ces derniers peuvent jouer dans les procédures de réunification.

Santé: Pendant la collecte des données, il a été évident que beaucoup de centre n'ont pas cherché des conseils réguliers en matière de santé dans les cliniques ou centres de santé. Il est du ressort du gouvernement d'encourager les centres de s'assurer que leurs enfants visitent les cliniques sanitaires pour le contrôle de santé et de croissance avec l'assistance du Médecin Directeur de la Région Sanitaire, plutôt que de créer des systèmes de santé appropriés pour chaque centre. Les calendriers de vaccination et les exigences apparaissent être un domaine d'intervention urgent en termes d'encadrer le personnel des centres et de s'assurer que tous les enfants ont été dûment vaccinés.

Eau et Assainissement: Presque la moitié des centres ont identifié des questions inadaptées dans le questionnaire, et pour cela ce dernier été changé pour la collecte prochaine d'information pour qu'il reflète le standard objectif de mesurer ces services (voir Statistique des Centres ENA)

Au cours du mois de juin 1995, la Coopération Italienne commençait son enquête sur les centres des ENA à PVK avec un accent sur l'accès aux services de santé de base. Les résultats pourront être disponible dans le mois qui vient.

Les agences oeuvrant dans des centres-telles que le SCF-USA, Terre des Hommes, Association l'Action Humanitaire, CARE-Australia, World Vision, CONCERN, Croix-Rouge de Belgique et autres-continuent d'appuyer le développement des soins des enfants en donnant des services psychosociaux, des occasions.

recréationnelles, la formation vocationnelle et éducationnelle, en plus de l'appui activement donné pour la recherche, la réunification familiale et l'insertion des enfants dans les familles d'accueil.

Dûment aux programmes de recherche très réussis certaines centres ont été fermés dans la période du rapport précédent. Le Centre de Transit de Terre des Hommes de Gikongoro est l'exemple de ces centres qui ont été fermé après que la plupart des enfants soient réunifié avec les membres de leurs familles. Les autres centres tels que le Centre Amizero de Kibuye (Enfants du Monde) et le Centre de Transit en Butare (Feed the Children) sont programmés pour fermeture dans les mois qui viennent comme résultat des activités de la recherche:

A présent, un total de 5.409 enfants qui vivaient précédemment dans de centres ont été réunifiés avec les membres de leurs familles (voir annexe des réunifications).

D'autres centres ont été nouvellement identifiés dans les mois passés, spécifiquement:

Hope and Care Centre ENA: Gikondo,
PVK - 258 enfants
Soeurs Disciples Eucharistique: Kicukiro,
PVK - 42 enfants
APORWA Centre ENA: Remera, PVK
- 12 enfants

Un autre centre en construction a été identifié à Kibuye, sans autorisation de la préfecture. Le gouvernement et l'UNICEF invitent les agences à donner des rapport de telles pratiques aux autorités locales, comme moyen de décourager l'institutionnalisation des enfants.

Tous les centre doivent informer les représentants régionaux du MINITRASO de leur enregistrement officiel et la CICR de s'assurer que tous les enfants ont été identifiés pour de fins de la recherche.

FAMILLES D'ACCUEIL

L'engagement d'accueil élaboré par le MIFAPROFE en collaboration avec les autres ministères a été approuvé par le gouvernement de la République Rwandaise. Cet arrangement entre la famille d'accueil, le centre d'accueil, et le gouvernement à la particularité d'être claire et simplifié. Il comprend les critères pour identification des familles d'accueil et ceux ci sont applicables pour l'accueil d'un ou de plusieurs enfants:

1. Toute personne désireuse d'accueillir un enfant doit se porter volontaire;
2. Toute personne de nationalité rwandaise désireuse d'accueillir un enfant doit être majeure. S'il s'agit d'un couple marié, l'un des deux conjoints doit être majeur;
3. La ou les personnes accueillant un ou des enfants, doit être sain de corps et d'esprit;
4. La famille d'accueil doit s'autosuffire et être capable de supporter l'enfant par ses propres moyens;
5. La famille d'accueil doit faire preuve de bonne moralité;
6. Les frères et soeurs ou les enfants ayant un lien de parenté proche devront être accueillis dans la mesure du possible, dans une même famille ou dans des familles vivant dans la même commune;
7. On privilégiera l'accueil des enfants dans leur commune d'origine;
8. Tous les membres de la famille d'accueil devront consentir à l'accueil de l'enfant;
9. La famille d'accueil doit permettre à l'enfant de rejoindre sa propre famille à n'importe quel moment si cela a été décidé dans l'intérêt de l'enfant.

L'engagement d'accueil comprend également des procédures à appliquer lors des demandes d'accueil d'un ou de plusieurs enfants dans les familles. Ces procédures sont classées en quatre phases:

- I. Identification des familles;
- II. Visite aux centres d'accueil et connaissance mutuelle familles - enfants;
- III. Engagement d'accueil;
- IV. Suivi

Cet engagement d'accueil concerne non seulement les familles qui veulent accueillir un enfant mais aussi celles qui le(s) ont accueilli spontanément.

Dans le but de soutenir les familles d'accueil et les autres familles vulnérables, l'ADAP (Association du Développement Agropastoral) avec l'UNICEF a un projet d'assistance à la communauté de Rutongo (Kigali-ville). Ils distribueront des hoes et du matériel scolaire et collaboreront avec PAM pour le drainage de vallée.

Un bon nombre des ONG nationales et internationales assistent ces familles et répondent aux besoins matériels, encadrement, et assistance dans les activités d'auto-financement: Food for the Hungry, World Vision, Caritas, Salvation Army, International Rescue Committee, SCF-USA and Terre des Hommes, et l'Eglise Episcopale.

ENFANTS en GROUPES et AUTRES FAMILLES VULNÉRABLES

Par enfants en groupes il faut entendre des enfants non accompagnés vivant dans une même maison et ayant eu ou non les mêmes parents, alors que familles vulnérables sous entend familles très pauvres, famille ayant comme chef de ménage un seul parent mais incapable de subvenir aux besoins de celle-ci (vieillards, handicapés, etc). Beaucoup de ménages de ce genre existent dans tout le pays et nécessitent une aide d'urgence.

Avec le concours des assistances sociales de la Préfecture de la ville de Kigali, le MINITRASO a enregistré 73 enfants vivant en groupes ou dans les familles vulnérables. Ils sont répartis en 25 familles vulnérables et peuvent être localisés dans les secteurs RUGENGE, NYAMIRAMBO, KIMISAGARA, BILYOGO, NYAKABANDA, et GATSATA. Il est urgent de faire un recensement de ces familles et surtout de ces enfants parce que leur situation est très critique.

Le nombre d'enfants vivant en groupes déjà identifiés est de 1.222:

- ▶ UNICEF et MINITRASO ont recensé 149 enfants à Nyakabanda, Kig-ville;
- ▶ Food for the Hungry International a identifié 340 enfants à Musambira, Gitarama;
- ▶ World Vision a identifié 350 enfants à Byumba, et 310 à Kanazi, Kigali;
- ▶ le MINITRASO et PVK a identifié 73 dans les secteurs ci-haut cité.

La plupart de ces enfants dont l'âge varie de 2 à 17 ans vivent dans des maisons qui ne

leur appartiennent pas parce que leurs ont été démolies pendant la guerre. Faute de moyens, ils ne vont pas à l'école et passent toute la journée en ville à porter les bagages des passant pour avoir un peu d'argent pour leur survie.

La répartition par âge des 149 enfants vivant en groupe à Nyakabanda:

Age	Garçons	Filles	Total	%
0-5 ans	7	7	14	9 %
6-12 ans	25	40	65	44 %
13-17 ans	10	26	36	24 %
plus de 17 ans	6	28	34	23 %
total	48	101	149	100%
% par sexe	32 %	68 %		

Ces enfants ont surtout besoin d'aide en nourriture, vêtements et beaucoup d'entre-eux voudraient reprendre leurs études. Les plus âgés souhaitent avoir des crédits pour exercer des activités génératrices de revenus comme le commerce. Pour la réunification de ces enfants avec les membres de leur familles, il faut s'assurer qu'ils ont été enregistrés par la CICR ou SCF-UK en collaboration avec les autres ONGs qui font la recherche actif.

ENFANTS en PRISON

Le Ministère de la Justice a confirmé qu' un total de 1.028 mineurs (0-17) sont emprisonnés dans le 13 principales prisons et le Centre de Gitagata. (Voir annexe C, *Enfants et Femmes en Prisons au Rwanda*):

- ▶ 193 enfants (0-12 ans) ne sont pas inculpés, mais accompagnent un parent inculpé;
- ▶ 153 enfants (7-14) sont non-accompagnés et accusés d'actes de crime;
- ▶ 682 mineurs (15 - 17) sont non-accompagnés et accusés.

Le Ministère de la Justice a développé un programme d'assister les enfants, les adolescents et les femmes avec enfants en prison avec l'assistance de l'UNICEF et ONGs participants. Les objectifs comprennent ce qui suit:

- ▶ s'assurer que les besoins de protection, de développement et du survie élémentaire sont satisfaits;
- ▶ appuyer la capacité du gouvernement, la révision légale et le développement de la politique qui vont promouvoir l'application de la Convention sur les Droits de l'Enfant;
- ▶ encourager les activités basées sur la communauté qui aideront dans l'éventuelle réconciliation et réintégration des enfants détenus dans leurs communes d'origine.

Pour attendre ces objectifs, les stratégies suivantes seront utilisées:

- ▶ transférer les groupes ci-haut cité aux infrastructures séparés qui ont été organisés pour pourvoir aux besoins primaires, du développement et psychosociaux;
- ▶ améliorer les standards de santé en accordant dans le développement des directives nationales pour les soins médicaux dans les prisons;
- ▶ appuyer la recherche active des membres de familles des enfants détenus, y compris la réunification des enfants plus jeunes (moins de 3 ans) avec membres de famille si couramment ils vivent avec une mère en prison;
- ▶ promouvoir la création des institutions légales et des systèmes pour contrôler les conditions des prisons et appuyer l'application de la Convention sur les Droits de l'Enfant (CDE);
- ▶ faciliter la réintégration immédiate des enfants dans leurs communes d'origine en menant des enquêtes d'opinions et des campagnes de sensibilisation.

L'avancement dans l'accomplissement de ces buts est décrit ci-dessous selon les activités individuelles.

Centre de Rééducation et de Production de Gitagata a été ouvert le 16 Juin 1995 (Journée de l'Enfant Africain). Y sont détenus 151 enfants et mineurs venant des prisons de Kigali Centrale, Gitarama, et Butare Centrale. Dans le Centre de Gitagata la répartition par catégorie d'âge est la suivante:

Gitagata Centre
total: 151 mineurs

Âge	Total	%
7 - 12 ans	16	11 %
13 - 14 ans	65	43 %
15 ans	66	44 %
16 ans*	3	1.4 %
18 ans*	1	0.6 %

* NOTE: Le centre est pour les enfants jusque'à 15 ans, néanmoins quelques enfants ont menti à propos de leur âge pendant leur transfert.

Le Ministère de la Justice en collaboration avec l'UNICEF et d'autres ONG partenaires MSF-Belgique, Terre des Hommes, World Vision, CICR et PAM ont été le principaux artisans du projet.

Le mouvement d'aide directe à l'enfance en détresse, Terre des Hommes en collaboration avec le MINIJUST a un projet relatif à la préparation de la réinsertion sociale des mineurs. Le projet s'appuyera sur les points suivants:

- ▶ prévenir les effet désocialisants de l'emprisonnement;
- ▶ renouer les liens familiaux;
- ▶ pallier à l'inadaption social et aux troubles psychologiques de ces enfants aux moyens d'un quadruple pédagogie axées sur la scolarisation, la formation, la re-socialisation de l'enfant et un travail d'écoute et de parole auprès de chacun.

Les bénéficiaires de ce projet seraient les enfants de moins de 14 ans du centre de Gitagata.

En accord avec le MINIJUST, Save the Children-USA a fait un projet afin de fournir de services immédiats à caractère

psychosocial et ceux de réinsertion aux enfants et nourrissons qui vivent actuellement dans les prisons du Rwanda. Les principales activités réalisées par SCF-USA sont la scolarisation d'une part pour qu'à leur sortie de prison les enfants vient un niveau semblable avec les autres qui ont vécu dans des conditions différentes; d'autre part c'est le tracing, la réunification et le suivi des enfants réunifiés. 8 enfants ont été réunifiés.

L'UNICEF et SCF/USA développent, à la demande du MINIJUST, un projet d'assistance des mères et des enfants(0-2 ans) emprisonnés. L'objectif est d'encourager la stimulation entre les mères et leurs enfants et le soutien psychologique des mères. Ce programme a déjà commencé dans la Prison Centrale de Kigali et va débiter dans les prisons de Butare et Gitarama.

Le MINIJUST et les ministères partenaires ont approuvé la réhabilitation du Centre de Miyove pour les femmes en prison et leurs enfants (0 à 2 ans). Les travaux de construction pourraient commencer prochainement avec l'assistance de l'UNICEF.

Partage avec Les Enfants du Rwanda a été autorisé de prendre les enfants (de 2 ½ à 8 ans d'âge) de prisons cinq jours par semaine pour qu'ils aillent à l'école dans les communautés environnantes, comme partie des effort en cours d'appuyer la réintégration sociale des enfants en prison.

Le Bureau du Procureur au MINIJUST a finalisé la constitution de tous les dossiers judiciaires pour les enfants de Gitagata qui étaient transférés de la Prison Centrale de Kigali. Le juristes commenceront à travailler sur la défense de ces enfants dans les semaines qui viennent.

L'UNICEF et l'ONG Juristes sans Frontières ont commencé le projet de

revision des lois en complémentarité avec le projet en cours dirigé par le MIFAPROFE (voir la première section sur le développement politique). Ce projet comprendra trois éléments principaux:

- ▶ donner l'assistance technique au processus de la revision des lois (pour la création d'un Code de l'Enfance, les lois sur l'adoption, la tutelle, et l'héritage);
- ▶ appuyer une formation intensive de cinq inspecteurs de police judiciaire par un spécialiste venant de France;
- ▶ formation spécifique de tous les assistants judiciaires du Bureau du Procureur pour les questions des enfants.

L'UNICEF a été demandé par les ministères partenaires d'agir comme conseiller technique dans le processus de la revision des lois sur l'enfance.

JURISTES SANS FRONTIERES avec l'agrément du MINIJUST a développé un programme d'appui à la reconstruction du système judiciaire dont les objectifs sont les suivants:

- ▶ Soutien matériel ciblé aux juridictions et à l'administration pénitenciaire. Ce soutien comprendra le matériel de bureau et la documentation juridique.
- ▶ Fourniture de documentation juridique. Celle-ci consistera à:
 - La formation de magistrats et perfectionnement d'avocats.
 - La formation des greffiers.
 - L'initiation des personnels judiciaires à l'informatique.
 - La formation de Directeurs de prisons et de cadres pénitenciaires.

- ▶ Organisation de séminaires de formation pour les magistrats et les personnels pénitenciaires. Cet objectif vise la mise en place d'un greffe dans les quatre prisons à direction civile rattachées à l'administration pénitenciaire (KIBUNGO, NTSINDA, RILIMA et RUHENGERI).

ENFANTS MILITAIRES

Les Ministères de la Réhabilitation (MINIREISO) et de la Défense (MINADEF) ont établi un projet de démobilisation des enfants soldats avec l'appui de l'UNICEF. Les MINITRASO, MINIPRISEC, MIJEUMA, et MIFAPROFE pourront aider à l'organisation de certains aspects du programme. Les objectifs de ce projet comprennent ce qui suit:

- ▶ assister les enfants attachés à l'armée à trouver et rejoindre leurs familles, ou à trouver d'autres arrangements alternatifs qui puissent les prendre en charge, notamment en les nourrissant, et ils doivent être commodés à leur âge et être continuel;
- ▶ s'assurer que les besoins élémentaires des enfants sont satisfaits et que la protection est garantie durant le processus de réintégration sociale;
- ▶ donner des alternatives d'auto-soutien pour les enfants à travers l'éducation et l'apprentissage.

Les stratégies du projet comprendront ce qui suit:

- ▶ formation vocationnelle et éducationnelle;

- ▶ conseil individuel et de groupe pour un appui psychosocial;
- ▶ sensibilisation de la population sur les besoins spéciaux de cette jeunesse pendant leur réintégration sociale;
- ▶ promotion de la responsabilité et des programmes de services par et pour la jeunesse basée sur la communauté;
- ▶ suivi sociale et contrôle des familles réunifiés;
- ▶ formation sur les droits de l'homme et de l'enfant.

A présent, à peu près 2.400 jeunes qui étaient attachés à l'armée, ont été transférés dans un centre à Butare, l'Ecole des Kadogo. La réhabilitation du centre continue sous la direction des MINREISO et MINADEF. La MINUAR a donné l'appui logistique et le PAM a donné de la nourriture au centre.

Au cours d'une visite récente au centre, une répartition par âge a été donnée pour une population échantillon de 91 enfants âgés entre 7 - 17 ans dans le centre:

<p>18 % sont de 7 à 12 ans 47 % sont de 13 à 15 ans 35 % sont de 16 à 17 ans</p>
--

Il serait à noter, néanmoins, que ceci est un très petit échantillon qui ne peut pas être jugé représentatif de tous les enfants du centre.

La nourriture, l'eau et les services d'assainissement sont tout à fait élémentaires, mais améliorés à partir des conditions premières pour ces enfants pendant le service militaire. Les services sanitaires sont donnés par l'hôpital local de Butare en cas de maladie grave.

Certains aspects du programme, sont en

discussion entre les Ministères et l'UNICEF, notamment l'urgence de l'identification et de la recherche des enfants pour promouvoir la réunification familiale, et les méthodes d'accomplir cet objectif délicat.

ENFANTS de la RUE

Les enfants de la rue font partie des groupes vulnérables aux points de vue social, juridique et physique. Pour les enfants qui vivent ou travaillent dans la rue la vie est très dure. D'où le recourt de ces derniers soit à la mendicité, soit au vol et à l'organisation des gangs, soit à la prostitution. C'est pour cette raison que cette catégorie d'enfants mérite une attention particulière.

La Préfecture de la ville de Kigali (PVK) a organisé un Séminaire sur les enfants de la rue en date du 19 juillet 1995 au centre IWACU à Kabusunzu. Dans ce Séminaire la PVK avait invité tous les Ministères et tous les Associations qui ont dans leurs activités un programme d'appui et d'encadrement aux enfants de la rue. Les participants à ce séminaire ont travaillé séparément en trois groupes sur les sujets suivants:

- ▶ fiche et méthodologie de recensement des enfants de la rue;
- ▶ plan d'action pour la promotion des activités des différents intervenant pour les enfants;
- ▶ autres actions pour prévenir et guérir.

Les enfants de la rue font partie des groupes vulnérables aux points de vue social juridique et physique. Pour les enfants qui vivent ou travaillent dans la rue la vie est très dure. D'où la recourt de ces derniers soit à la mendicité, soit au vol et à l'organisation des gangs, soit à la

consommation des stupéfiants ou à la prostitution. C'est pour cette raison que cette catégorie d'enfants mérite une attention particulière.

L'ONG Triangle a créé deux cantines sociales pouvant accueillir et nourrir 400 enfants de la rue. Pour le moment, cette action se limite à deux secteurs de Bilyogo et Nyamirambo en Kigali-ville. En plus de la nourriture, Triangle assure à ces enfants de la rue la formation dans les domaines suivants:

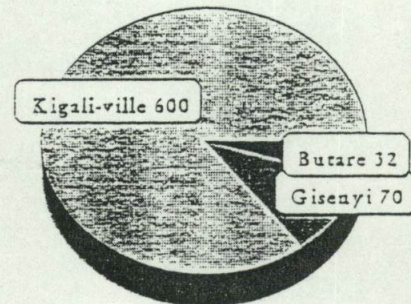
- > santé et hygiène;
- > développement sources de revenu;
- > éducation et formation professionnelle;
- > animation et des activités récréatives.

Parmi ces 400 enfants, seuls 70 habitent et travaillent dans la rue, alors que les autres viennent des familles vulnérables (adoptives ou légitimes).

Afin de bien occuper ces enfants de la rue, Triangle fait recours à certaines associations bénévoles comme les Xaveri pour la sensibilisation à l'hygiène et l'alphabétisation ou l'association des artisans KORA pour la formation professionnelle. Aux différentes associations, Triangle donne une assistance surtout matérielle à savoir l'équipement et les locaux. Pour associer les parents de ces enfants à cette formation, Triangle a commencé depuis trois mois à approcher ces familles vulnérables afin de connaître leurs attentes.

Enfants de la Rue

par préfecture - total 702 enregistrés



Ce bulletin doit être révisé mensuellement. Nous vous serions reconnaissants pour vos suggestions visant à améliorer son utilité. Nous vous demanderions d'envoyer les commentaires, les idées et l'information actualisée au MINITERASO (voir Pierre-Claver Rutayisire) ou à la section d'enfants Non-Accompagnés de l'UNICEF (voir Alisa J. Land). Merci.

CENTRES DES ENFANTS NON-ACCOMPAGNES

31 Juillet 1995					NOMBRE	
NOI/NOM DE CENTRE	PREFECT	COMMUNE	DATE CREATION	NGO/AGENCE	ENFANTS	REUNIFICATIONS
1 African Evangeliste Entreprisse	Butare	Ngoma	septembre 1994	AEE/Kindler Not Hilfe (Germany)	159	15 RA**
2 CARE-Australia	Butare	Ngoma	septembre 1994	CARE-Australia/SCF-USA	96	307 - RA & RS
3 Home Don Bosco-Cyotamakara	Butare	Nyahisindu	1990	Pere Simon	90	pas d'information
4 Home Don Bosco-Ruyenzi	Butare	Gasigara	avril 1995	Pere Simon	51	pas d'information
5 Home Don Bosco-Kiruhura	Butare	Kiruhura	avril 1995	Pere Simon	60	pas d'information
6 Centre de CONCERN-Kiruhura	Butare	Buye	août 1994	CONCERN	302	269-RA & RS
7 Orphelinat Antonien de Nyanza	Butare	Nyabisindu	1972	Congregation Pere Roux / AVSI	220	pas d'information
8 Orphelinat Saint Elisabeth	Butare	Ngoma	1984	Association Jesus/Caritas / SCF-USA	37	2 - RS
9 Orphelinat de Sovu	Butare	Sovu	octobre 1984	Terre des Hommes	189	1271 - RA & RS
10 Sainte Croix / Tumba	Butare	Rango	octobre 1984	Terre des Hommes	269	471 - RA & RS
11 Sainte Felicie de Marie	Butare	Ngoma	decembre 1993	Diocese de Butare /Caritas/ SCF-US	50	pas d'information
12 Food the Children Centre de Traaxie	Butare	Ngoma	avril 1995	Food the Children / Europe	465	120 - RA & RS
13 Mugusa / Gikondo Centre ENA	Butare	Mugusa	avril 1995	Commanet/ Caritas/ CRS	34	pas d'information
14 Children's Welfare Mission Centre ENA	Butare	Cyarwa	avril 1995	Richard Gasana/ Dutch NGO/ Caritas	48	0
15 Centre pour ENA- Nyanza	Butare	Nyanza	avril 1995	Enfant Je T'Aime /CRS	283	pas d'information
16 Intagada	Butare	Ngoma	septembre 1989	Comite Paroissial /Caritas/PRS S.I	35	pas d'information
17 Orphelinat Adventiste Gakouzi	Bvumba	Murambi	1978	ADRA	216	pas d'information
18 Orphelinat Village Urumuli	Bvumba	Kihai	avril 1994	World Vision	124	186 - RA & RS
19 SOS Ngarama	Bvumba	Ngarama	mai 1994	SOS Kinderdorf International	164	34 - RS
20 Centre APEDDUC / Imesa	Cyangugu	Kamembe	novembre 1994	Medecins du Monde	265	pas d'information
21 Cite de la Misericorde / Rusavo	Cyangugu	Gishoma	1979	Medecins du Monde	42	pas d'information
22 Nvamasheke / Kayano Centre ENA	Cyangugu	Kayano	1994	German Emergency Doctors	121	pas d'information
23 Kibogora / Kiamba Centre ENA	Cyangugu	Kirambo	1994	Medecins du Monde	130	pas d'information
24 Gatere	Gikongoro	Gatere		Caritas	40	pas d'information
25 SOS Village d'Enfants	Gikongoro	Nvamagabe	juillet 1994	SOS Kinderdorf International	185	pas d'information
26 World Vision	Gikongoro	Nvamagabe	septembre 1994	World Vision / SCF - USA	67	60: (48 RA + 12 RS)
27 MSF- Belgique / Rubavu Centre ENA	Gisenyi	Rubavu	juillet 1994	MSF-Belgique	33	pas d'information
28 Orphelinat Noel de Nyundo	Gisenyi	Rubavu	1995	Diocese de Nyundo /SCF - USA	413	156 - RA & RS
29 Centre ENA Mutande	Gisenyi		1995	Roz Carr	40	pas d'information
30 AAF Orphelinat	Gisarama	Cyeza	novembre 1994	Assoc. L'Action Humanitaire	93	113 - RA & RS
31 Centre de Ruli A	Gisarama	Nvamabuye	juin 1994	CONCERN	138	30 - RA & RS
32 Centre de Ruli B	Gisarama	Nvamabuye	juin 1994	CONCERN	161	30 - RA & RS
33 Centre ENA Hanika (Ecole)	Gisarama	Nyanza	mai 1995	ONG locale	392	pas d'information
34 Orphelinat de Gasigara	Gisarama	Gasigara	incertain	Eglise Catholique	450	pas d'information
35 Orphelinat de Byimana	Gisarama	Mukingwi	1995	Jesus Alive Ministries	365	60 - RA & RS
36 Centre ENA Kavumu Transit	Gisarama	Kavumu	avril 1995	Croix-Rouge Belge	33	32 - RA
37 Centre ENA Kamoyi Transit	Gisarama	Kamoyi	avril 1995	Croix-Rouge Belge	52	21 - RA
38 Centre de GETHI	Kibungo	Rukara	octobre 1994	Projet Suisse Rwanda	93	1 - RS
39 Centre de GEBI	Kibungo	Mubazi	fevrier 1995	SCF-Denmark / GOR	60	pas d'information
40 Centre Gisetsa	Kibungo	Kigarama	juin 1994	SASO / SCF Denmark	43	pas d'information
41 Orphelinat Abarangana	Kibungo	Kibungo	juin 1994	Compassion International	260	pas d'information
42 Rwamagana	Kibungo	Rutonde	juillet 1994	International Rescue Committee/SCF-U	112	36 - RA
43 St. Joseph, Kibungo Diocese	Kibungo	Biraza	1994	Missionnaire de Charite	108	pas d'information
44 Abimouhwe Bubezi	Kibuye	Gitesi	1995	Kabutura Gerard	69	pas d'information
45 CEFORES	Kibuye	Mabanza	1995	ONG locale	150	pas d'information
46 Centre Amzero de Kibuye	Kibuye	Gitesi	juillet 1994	Enfants du Monde	94	411 - RA & RS
47 IMPUHWE	Kibuye	Gitesi	1995	ONG locale	402	pas d'information
48 Mugenera Esperance	Kibuye	Gishyita	1995	ADRA / l'Esperance Children Aid	30	pas d'information
49 Centre de MASAKA	Kigali - rurale	Kanombe	octobre 1994	Compassion International	260	pas d'information
50 NYAMATA I	Kigali - rurale	Kanzenze	avril 1994	CUAMM / Cooperation Italienne	252	403 - RA & RS
51 NYAMATA II	Kigali - rurale	Kanzenze	août 1994	CUAMM / Cooperation Italienne	163	425 - RA & RA
52 Orphelinat de Ndera	Kigali - rurale	Kanzenze	juillet 1994	German Emergency Doctors	173	pas d'information
53 Orphelinat Rubuha	Kigali - rurale	Ngenza	juillet 1994	World Vision	237	78 - RA & RS
54 Umushumba Mwiza	Kigali - rurale	Kanombe	octobre 1994	CARE-Australia	38	94 - RA & RS
55 Samaritan's Child Village	Kigali - rurale	Kanombe	juin 1994	Samaritan's Purse	334	pas d'information
56 Centre APORWA	Kigali - ville	Remera	mars 1995	Association pour Orph. du Rwanda	12	0
57 Association JA	Kigali - ville	Nyarugenge	octobre 1994	Association JA	281	17 - RA & RS
58 Association Memorial Gisimbo	Kigali - ville	Nyarugenge	1980	Mem. Gisimbo/Accueil Sans Frontieres	118	18 - RS
59 Chez Manam	Kigali - ville	Nyamirambo	1994	Manam/Assoc Familles d'Accueil	30	ENA mettent en familles
60 Centre de Congregation des Fr. Josephites	Kigali - ville	Kicukiro	1995	Congregation des Freres Josephites	95	pas d'information
61 Centre Foyer Hironnelles	Kigali - ville	Kacyiru	juin 1989	AFRICARE/SCF-US/bienfaitiers Suisses	107	102 - RS
62 Centre Kacyiru	Kigali - ville	Nyarugenge	1996	Croix Rouge de Belgique/SCF-USA	320	441 - RA & RS
63 Mere du Verbe	Kigali - ville	Kacyiru	1970	AVSI du Rwanda en Italie	35	pas d'information
64 Ndera Centre de Transit	Kigali - ville	Ndera	1995	Swiss Disaster Relief / SCF-UK	142	seulement pour transit
65 Ora International Abarokose	Kigali - ville	Kicukiro	septembre 1994	African Christian Church EA	87	pas d'information
66 Orphelinat Adventist	Kigali - ville	Kimuhura		Adventist Church	30	pas d'information
67 Orphelinat des Veuves	Kigali - ville	Nyarugenge	juin 1994	Assoc des Femmes Musulman	249	pas d'information
68 Orphelinat Yama	Kigali - ville	Nyarugenge	septembre 1993	Musulman	50	6 - RS
69 Petites Soeur de Jesus	Kigali - ville	Kicukiro	avril 1994	Congregation des Petites Soeur de Jesus	18	0
70 Soeurs de Calcutta	Kigali - ville	Nyarugenge	1979	Soeurs de Calcutta	100	14 - RS
71 SOS Village	Kigali - ville	Kacyiru	1994	SOS Kinderdorf International	209	4 - RS
72 Hope and Care Centre ENA	Kigali - ville	Kicukiro	novembre 1994	Hope and Care Int'l/Sara Ssendawula	258	0
73 Soeurs Disciples Euchar. Centre ENA	Kigali - ville	Kicukiro	mai 1995	Soeurs Disciples de Jesus Eucharistique	42	10 (8 RA + 2 RS)
74 Centre ENA Giture / Kidaho	Ruhengeri	Kidaho	1995	MSF	20	pas d'information
75 Orphelinat Notre Dame / Nemba	Ruhengeri	Nyarutovu	novembre 1994	Fraternite Notre Dame	23	1 - RS
76 Orphelinat de Janja	Ruhengeri	Ngusu	1994	Fraternite Benetokira	16	pas d'information
77 Orphelinat de Kigombe	Ruhengeri	Kigombe	1995	Soeurs Benetokira / SCF-US	90	pas d'information
Total Nombre d'Enfants dans les centres au fin de le mois:				Total Enfants	11,567	
				Total Reunifications par genres*	5,409	
				Total Nombre Centres	77	
decembre 1994 - 10,381	NOTE: Pour le mois de decembre sur la distribution de					
janvier 1995 - 11,458	le nombre total est évalue sur la distribution de					
fevrier 1995 - 12,493	nourriture, mais depuis d'avril les estimations					
mars 1995 - 12,705	sont bases sur l'enregistrement des enfants dans					
avril 1995 - 12,361	les centres.					
mai 1995 - 12,300						
juin 1995 - 12,088						
juillet 1995 - 11,967						
					** Reunifications: il y a deux principales methodes: reunification active - RA	
					(par ONG ou employes du centre); et reunification spontanee - RS (par famille ENA)	

Sources: MINITRASO, UNICEF, ICRC, SCF-UK, PAM, et autres ONGs